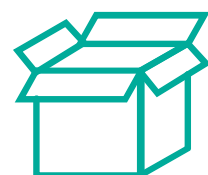
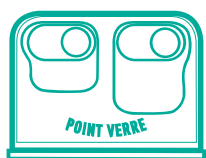
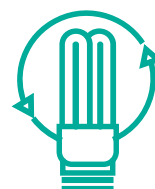


RAPPORT ANNUEL 2021

sur le prix et la qualité du service public en matière d'élimination des déchets



metropole-dijon.fr



Temps forts 2021	1
Les objectifs à horizon 2030	7
Dijon métropole	15
Le service public	21
Indicateurs financiers.....	45
Annexes.....	51

Temps forts 2021



PREVENTION ECONOMIE CIRCULAIRE

UN NOUVEL OUTIL POUR LES AMBASSADEURS

L'année 2021 a permis la création d'un nouvel outil d'animation pour les ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets : **un escape game du tri** qui sera apprécié notamment par les lycéens de la métropole !



FOURNITURE STOCKAGE ET DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS



Le marché de fourniture, stockage et distribution de composteurs en kits et équipés a été renouvelé début 2021 pour 4 ans maximum. Ont été sélectionnés :

- Pour les particuliers, des composteurs en bois de 400L et 570L de la Fabrique des Gavottes (39),
- Pour les sites de compostage partagé, des composteurs en bois spécifiques en 570L et 1040L de la Fabrique des Gavottes (39),
- Pour les sites de quartier, des composteurs grosse capacité de 4,8m³ de l'entreprise ALFACY (21).
- Pour le stockage et la distribution des composteurs individuels, l'entreprise d'insertion ENVIE 2 E Bourgogne (21).

DISTRIBUTION DE BROyat

Dijon métropole a organisé en 2021 avec ses partenaires, Arborescence, les Restos du Cœur et les ambassadeurs du tri, 3 distributions de broyat de branches issu des entreprises d'espace vert dijonnaises.

Au global, 135 personnes ont participé et 18 tonnes de broyat ont été distribuées.



LES SERVICES DE COLLECTE SE MODERNISENT

COLLECTE DES CARTONS

Afin d'améliorer la valorisation des cartons des commerçants du centre-ville, **la collecte** qui avait lieu 2 fois par semaine est passée à **4 fois par semaine**, à partir de 19h du mardi au vendredi

Cette adaptation du **service prend en compte les contraintes de stockage** des commerçants dont les livraisons sont quotidiennes. Auparavant, faute de place dans les boutiques, les cartons étaient présentés avec les ordures ménagères.



De plus, afin de limiter les véhicules thermiques, une nouvelle **collecte des cartons à vélo** dans les rues du Bourg, de la Liberté et du secteur des halles a été mise en place. Cette collecte s'effectue en collaboration avec l'association **TAPAJ**. Il s'agit d'un dispositif d'insertion spécifique permettant aux jeunes en perte de repères d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et ne les engage pas sur la durée.

EXPERIMENTATION COLLECTE DE BIODECHETS A LA CASERNE JOFFRE

La caserne accueille près de 440 foyers dans une zone résidentielle au sein même de la gendarmerie. Depuis le 8 novembre 2021, les habitants peuvent trier et déposer leurs restes de préparation culinaire et de repas dans 7 points d'apport de biodéchets. Ces derniers sont collectés par ALFACY tous les mois puis compostés et valorisés directement dans les jardins d'insertion des Resto du Cœur de Dijon Valmy. Cette expérimentation durera 1 an.



PLACE A L'HYDROGENE



La métropole a passé commande pour l'acquisition de ses 4 premières bennes à ordures ménagères fonctionnant à l'hydrogène.

Le marché a été notifié à E TRUCKS EUROPE BV le 08 juillet 2021 et FAUN ENVIRONNEMENT le 07 juillet 2021. La livraison des véhicules est prévue pour l'automne 2022.

DECHETTERIES

En avril et décembre derniers, les bennes Éco-mobilier (éco-organisme agréé par l'État pour la collecte et le recyclage du mobilier usagé) ont été déployées dans les déchetteries de Dijon, Longvic, Quetigny et Chenove.

Les tonnages collectés (meubles, literie usagés) sont triés, recyclés ou valorisés.



LE TRAITEMENT EVOLUE

CENTRE DE TRI

Le 3 février 2021, la procédure du marché pour la conception et la réalisation du nouveau centre de tri des déchets issus de la collecte sélective a été lancée. Elle concerne les travaux sur le centre actuel pour la gestion des nouveaux flux liée à l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique. Sur les 4 candidatures retenues c'est l'offre du groupement NEOS qui a été sélectionnée.



DIJON METROPOLE VA PLUS LOIN

L'ECONOMIE CIRCULAIRE



Dijon métropole a souhaité participer à un programme d'accompagnement et de reconnaissance des politiques territoriales en faveur de l'économie circulaire proposé par l'ADEME Bourgogne Franche Comté.

Cet outil est pensé pour aider à construire des approches territoriales intégrées autour de l'économie circulaire, notamment pour les collectivités portant d'autres compétences que celles sur la gestion des déchets.

Ainsi, un état des lieux des actions mises en place par les services de la métropole a été réalisé de mai à juillet 2021. Il a eu lieu en parallèle de la démarche Cit'ergie car ces deux dispositifs sont complémentaires.

Des groupes de travail thématiques seront organisés début 2022 afin de coconstruire la feuille de route économie circulaire de la collectivité.

OPERATION SYNERGIE : UNE DYNAMIQUE RELANCEE

En 2018, l'opération SYNERGIES avait été lancée avec l'appui de la CCI Côte-d'Or, la CMA Côte-d'Or, l'ADEME et la Région Bourgogne Franche-Comté. Cette action vise à développer l'écologie industrielle et territoriale auprès des entreprises situées sur les ZA couvertes par les clubs d'entreprises suivants : Cap Nord, Club GrandSud et Vital'Est.

Pour animer la démarche sur le territoire, Dijon métropole et la CCI ont recruté en avril 2021 une chargée de mission dédiée à l'opération. De nouvelles entreprises ont pu être mobilisées dans la démarche, un 3ème groupement d'achat en énergie a été proposé avec le partenaire Wikipower. Une première opération de déstockage de DEEE organisée en partenariat avec Envie 2E Bourgogne et Ecosystem a permis de collecter plus de 5 tonnes de DEEE avec une participation de 15 entreprises.



Les objectifs à horizon 2030



REDUIRE LA QUANTITE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

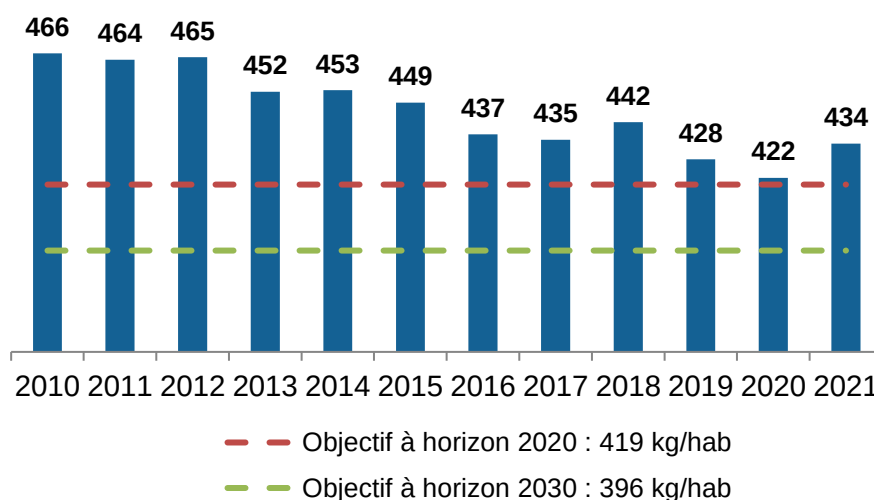
« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! ». La prévention constitue le socle de l'économie circulaire et d'une politique plus durable de sobriété.

Plusieurs grandes lois cadres ont successivement instauré des ambitions croissantes, en fixant des caps à atteindre : les lois Grenelle en 2009-2010, la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte (LTECV) en 2015, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (AGEC) en 2020.

L'investissement historique et l'engagement dans différentes politiques volontaristes successives (Programme Local de Prévention, Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire, Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage) ont permis à Dijon métropole non seulement de développer des filières de valorisation plus adaptées, mais aussi de réduire la quantité de déchets produits.

Ainsi, l'objectif fixé par la LTECV de réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA¹) produits par habitant, entre 2010 et 2020 a presque été atteint. En 2021, le regain des activités économiques et de la consommation des habitants après une période fortement perturbée par la crise sanitaire a entraîné une légère augmentation de 3% des DMA produits par rapport à 2020, pour atteindre 434 kg/hab.

Réduction de la quantité de DMA en kg/hab/an



Plusieurs travaux ont été initiés en 2021 pour poursuivre les efforts engagés : travail autour de la formalisation d'une nouvelle génération d'un PLPDMA, déploiement du référentiel économie circulaire, etc. Le développement du réemploi et d'une consommation plus responsable, mais aussi une plus grande coopération et articulation territoriale sont au cœur de ces réflexions.

¹ DMA : Déchets Ménagers et Assimilés (hors gravats) sur la base de la population SINOE

De nombreuses actions de sensibilisation sont également poursuivies, tant auprès des usagers que de services internes à la collectivité :

- Pour le grand public : Déploiement du dispositif de compostage partagé, sensibilisation au lombricompostage, à la réparation, au réemploi et création d'une donnerie en ligne...
- Pour les entreprises : Poursuite des démarches d'écologie industrielle et territoriale, pour favoriser les mutualisations.

Le nouveau cap général à suivre est celui défini par la loi AGEC, à savoir une baisse de la production de DMA¹ de 15% entre 2010 et 2030, soit un objectif de production de 396 kg/an/hab.

396 kg/hab

Objectif en quantité de DMA par habitant que Dijon métropole se fixe pour 2030

434 kg/hab

Quantité de DMA par habitant de Dijon métropole en 2021

AUGMENTER LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

Lorsqu'un déchet ne peut pas être évité, il est important de réfléchir à la meilleure filière possible pour le gérer, en recherchant sa valorisation pour éviter la consommation de nouvelles matières. La valorisation de matériaux recyclables comme les plastiques et la valorisation organique des déchets verts et des biodéchets sont autant de pistes qui sont mises en pratique ou explorées.

A l'échelle nationale, la loi AGEC fixe non seulement des obligations de tri à la source de certains matériaux pour faciliter leur valorisation (papier, métaux, plastiques, verre, bois, bientôt les textiles et les biodéchets), mais fixe aussi un objectif général spécifique pour les déchets ménagers et assimilés. Les DMA faisant l'objet d'une valorisation matière (ex : recyclage) ou organique (ex : compostage) devront représenter 55 % des DMA totaux en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035.

En 2021, ce taux atteint les 47%, en tenant compte des emballages ménagers, des déchets verts, mais aussi des déchets alimentaires, des mâchefers² (y compris les inertes valorisés) et des ferrailles issues de l'incinération des déchets.

60%

Taux de valorisation matière et organique que Dijon métropole souhaite atteindre en 2030

47%

Taux de valorisation matière et organique de Dijon métropole en 2021 avec mâchefers

36% sans mâchefers

La gestion des déchets organiques est un véritable enjeu pour faire progresser ce taux pour Dijon métropole. En conséquence, une étude de faisabilité technique, organisationnelle et économique pour la gestion des biodéchets sur le territoire a débuté en 2021. Elle permettra d'identifier les meilleures pistes pour la gestion des biodéchets de Dijon métropole afin de réaliser une expérimentation en 2023, de déployer sur le territoire la ou les solution(s) de tri des biodéchets à la source et ainsi répondre à la réglementation au 31/12/2023.

² Les mâchefers sont les résidus solides issus de la combustion des déchets ménagers. Après une phase de maturation, et s'ils répondent à certaines exigences réglementaires, ils peuvent être valorisés en techniques routières.

LUTTER CONTRE LE TOUT PLASTIQUE : LA MISE EN PLACE DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Le plastique à usage unique est malheureusement présent à outrance dans notre quotidien. On connaît aujourd'hui à la fois le coût environnemental de sa mauvaise gestion, mais aussi les potentielles économies de ressources grâce à son recyclage.

Il est donc primordial de limiter sa consommation, de continuer à améliorer sa collecte sélective, et d'optimiser son tri pour pouvoir mieux le recycler.

Simplification du geste de tri, meilleure valorisation des différentes typologies des plastiques ont été autant de motivation pour généraliser l'extension des consignes de tri des emballages ménagers plastiques à l'échelle nationale ; la LTECV avait ainsi fixé l'échéance en 2022.

Pour accueillir ces nouveaux flux, il faut disposer d'équipements adaptés.

Dijon métropole disposant de son propre Centre de tri des déchets issus de la collecte sélective d'une capacité de 30 000 tonnes par an, elle a travaillé dès 2020 sur les conditions de l'adaptation du service et de cet outil. Une consultation sous la forme d'un marché de conception et réalisation d'un nouveau Centre de tri des déchets d'emballages ménagers de Dijon métropole d'une capacité de 35 000 tonnes a ainsi été préparée sur 2021, la mise en service du nouvel équipement étant prévue pour 2023.

Extension des consignes de tri

Objectif à fin 2022



AUGMENTER LA VALORISATION ENERGETIQUE TOUT EN DIMINUANT LES GAZ A EFFET DE SERRE

Développer la valorisation énergétique des déchets qui ne peuvent pas faire l'objet d'une valorisation matière est également une des ambitions réaffirmées par la loi AGECL, qui fixe un objectif de valorisation énergétique de 70 %.

Dans le même temps, le législateur a fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% entre 1990 et 2030, l'union européenne ayant même fixé un palier de réduction de 55 % d'ici 2030.

La collectivité souhaite diminuer de 34% les émissions de gaz à effet de serre entre 2021 et 2050 pour atteindre la neutralité carbone soit 42 396 tCO₂e à l'horizon 2050.

Or la gestion des déchets est un des principaux postes producteurs de gaz à effet de serre de Dijon métropole.

42 396
tCO₂e

Objectif en tCO₂e que Dijon
métropole s'est fixé à l'horizon
2050

70 980tCO₂e

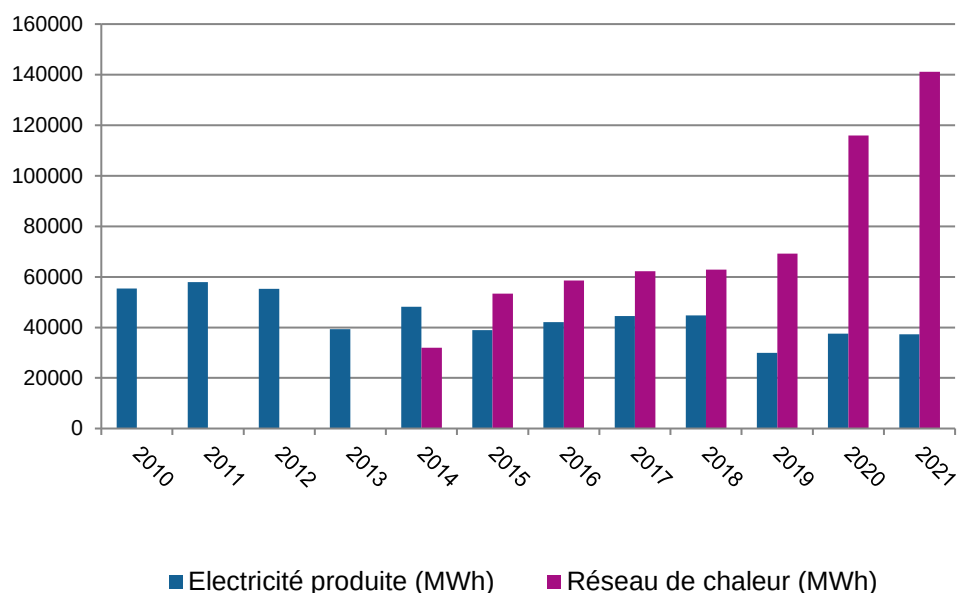
Quantité de tCO₂e de Dijon
métropole en 2018

La juste sollicitation de cette filière, la réduction du contenu carbone de l'énergie produite par la production de chaleur et d'électricité lors de l'incinération des ordures ménagères sont donc primordiales pour atteindre le bon équilibre.

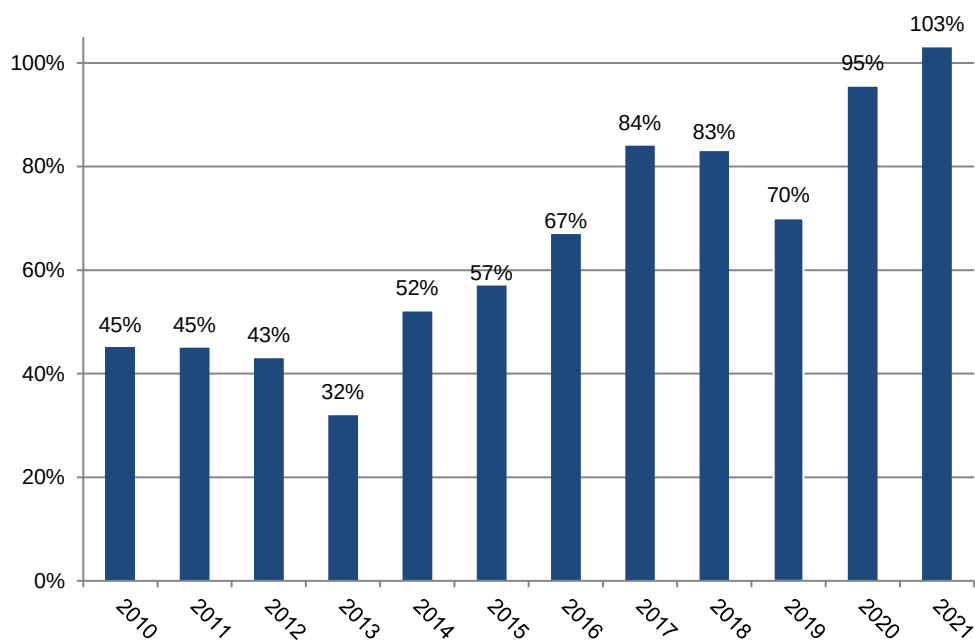


Les travaux engagés en 2019 à l'Unité de Valorisation Energétique ont permis d'augmenter considérablement la production de chaleur et donc de faire évoluer très nettement l'indice de performance énergétique en 2020 et 2021³.

Production d'électricité et de chaleur de l'UVE⁴



Indice de performance réglementaire Pe³



³ **Indice de performance énergétique** : Indice qui permet aux usines d'incinération de se comparer au niveau national, il équivaut au rendement énergétique

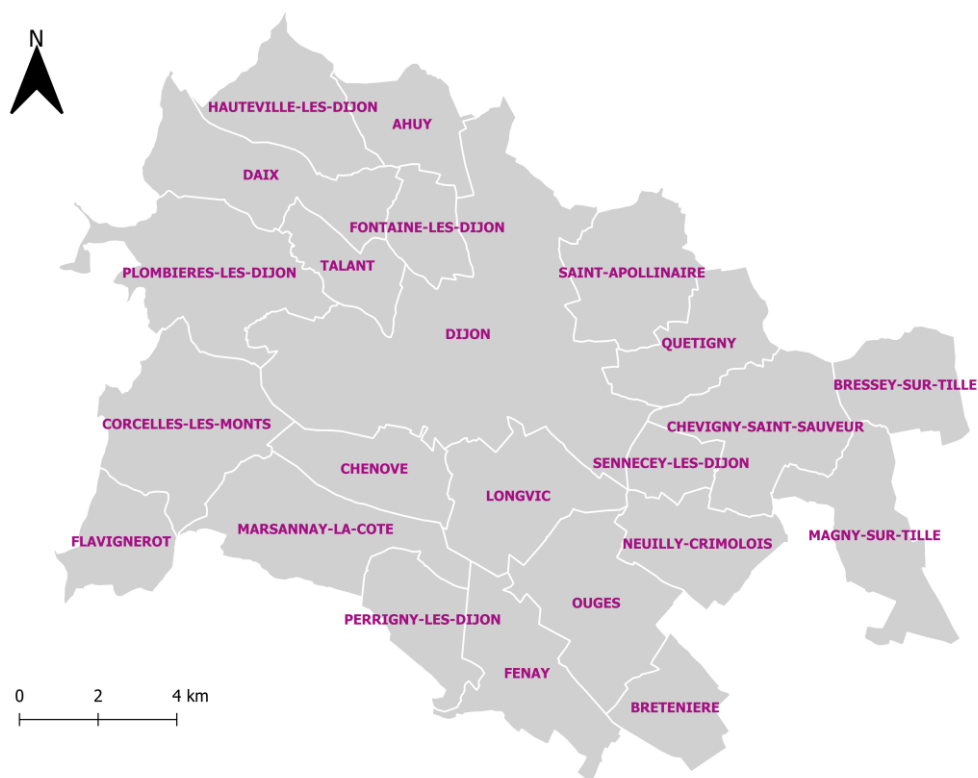
⁴ **UVE** : Unité de Valorisation Energétique



Dijon métropole



LE TERRITOIRE



259 087
habitants

(Source INSEE)

23 communes
adhérentes

73%

Taux d'habitat vertical de Dijon
métropole



LES MISSIONS ET COMPETENCES

Organiser, gérer

Périmètre d'intervention

Dijon métropole dispose des compétences prévention, tri, collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages de ses 23 communes membres.

D'autres collectivités lui ont confié, via un marché ou une entente territoriale, la collecte et/ou le traitement de leurs déchets ménagers ou assimilés.

La gestion multi-filières des déchets du territoire représente un point essentiel pour la collectivité et pour la qualité de vie de ses habitants. Dijon métropole assure en régie la gestion de l'UVE.

La collecte et le tri des déchets sont réalisés par des prestataires de services.

Former, informer

Le service de prévention, tri et collecte des déchets réalise des actions de communication en lien avec la collecte, le tri et la réduction des déchets. Sept ambassadeurs du tri sont régulièrement présents sur le terrain.

Parmi leurs missions, ils sensibilisent les habitants à la qualité du tri en porte-à-porte, forment au compostage, animent des ateliers auprès des écoles et organisent diverses manifestations tout au long de l'année.

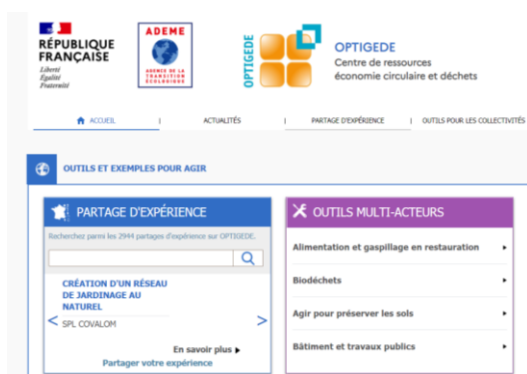


Collecter, traiter, valoriser



La collecte, le traitement et la valorisation des déchets sont assurés par Dijon métropole pour les 259 087 habitants des 23 communes qui la composent.

Environ 110 000 tonnes de déchets de Dijon métropole sont collectées, en porte-à-porte, apports volontaires et en déchetteries, et rejoignent les filières de traitement afin d'être, le plus possible, valorisées ou recyclées.



Partager, développer

La participation de Dijon métropole aux différents réseaux régionaux et nationaux (ADEME, AMORCE, le Centre National du Recyclage, France Urbaine...) permet un partage d'expériences facilité avec d'autres territoires.

Le service de prévention, tri et collecte des déchets

- La mise à disposition des contenants de collecte, leur maintenance et réparation
- Les gestion et pilotage de projets relatifs à l'économie circulaire
- La mise à disposition de composteurs individuels ou partagés
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles et des emballages ménagers recyclables
- La collecte en apport volontaire du verre d'emballage
- La collecte en porte-à-porte des cartons d'emballage des commerces
- La collecte en porte-à-porte sur rendez-vous des objets encombrants
- La collecte en porte-à-porte des déchets verts sur abonnement
- L'accès gratuit aux cinq déchetteries métropolitaines
- La collecte en porte-à-porte des sapins
- La gestion des contrats gros producteurs d'ordures ménagères
- La collecte en porte-à-porte des biodéchets des professionnels (expérimentation)

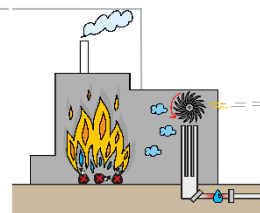
Les principales filières de traitement

Une fois collectés, les déchets rejoignent différentes filières de traitement, notamment :

- L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) (cogénération avec production d'électricité et de chaleur) : ordures ménagères et assimilés, objets encombrants et déchets issus des déchetteries non recyclables
- Le centre de tri avec séparation par catégories de matériaux recyclables (cartons, bouteilles en plastique, aluminium, acier, papiers, emballages pour liquides alimentaires) et orientation vers les filières de recyclage
- Les plateformes de compostage des déchets verts et des biodéchets
- La plateforme de stockage et rechargement du verre d'emballage
- Pour les déchetteries (piles, bois et plastiques, bouchons en plastique et liège, cartons, DEEE, gravats, pneumatiques, verre d'emballage, pneumatiques, peinture, produits phytosanitaires, huiles et solvants, amiante, plaques de plâtre ...)

DIRECTION VALORISATION DES DECHETS

DIRECTION VALORISATION DES DECHETS
au sein de la Direction Espace Public et Cadre de Vie



TRI et Économie circulaire

PRECOLLECTE et COLLECTE

TRI, TRAITEMENT et VALORISATION

Pilotage



Pilotage



Pilotage



Information des usagers sur le tri, la prévention et la gestion des déchets



Fourniture des bacs et colonnes



Incinération des ordures ménagères



Actions de prévention des déchets



Lavage et maintenance des équipements de précollecte



Traitement des DASRI



Tri et valorisation des déchets d'emballage et journaux magazines



Valorisation du verre d'emballage



Compostage des déchets verts et des biodéchets



Transport et traitement des déchets dangereux de déchetteries



Gestion des gros producteurs



Gestion des déchetteries



Gestion des ressourceries



Gestion des bornes textiles



 Prestation

 Régie

49 employés de Dijon métropole

au sein de la direction valorisation des déchets, rattaché à la Direction Espace Public et Cadre de Vie, relevant de la fonction publique territoriale.

Formation des agents

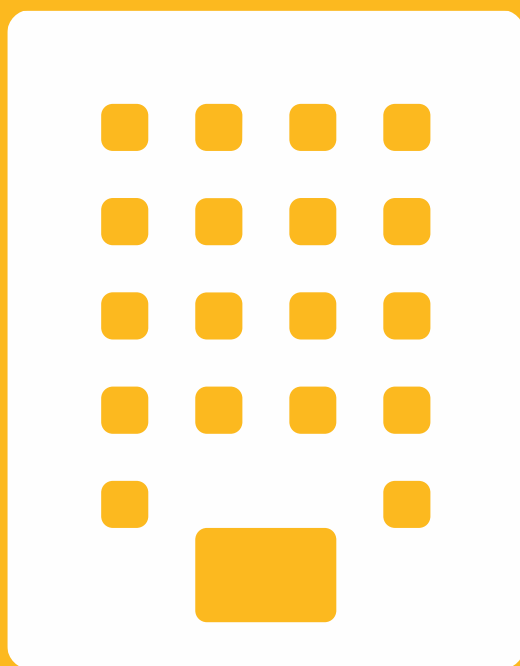
Dans le cadre du plan de formation, diverses formations ont été proposées aux agents de Dijon métropole.

24 agents ont suivi des formations ce qui représente un total de 77 jours.

Les thèmes abordés varient d'une formation à l'autre. En 2021, les domaines concernés étaient centrés autour de la préparation aux concours et examens, l'habilitation électrique : recyclage électricien et non-électricien, formation Chaufferie Vapeur (AQI), formation Ecodéchet, conduite de chaufferie vapeur ou à eau avec présence humaine.



Le service public



INFORMER ET DONNER LES CLES POUR AGIR

Site internet



CONSUMATION RESPONSABLE
Je réduis l'impact de ma consommation sur l'environnement en achetant mieux !



ANTI-GASPI ALIMENTAIRE
Un Français jette 20 kg d'aliments par an dans sa poubelle, soit pour un foyer moyen l'équivalent de 250 euros de course.



NOS PARTENAIRES
Découvrez les acteurs locaux actifs dans la démarche de réduction des déchets et partenaires de Dijon métropole

Plus de **9 600 téléchargements** depuis octobre 2020.

En une seule application, **MonServiceDéchets** aide au quotidien les usagers de la métropole dans la gestion de leurs déchets, avec les consignes de tri, les points d'apport et les déchetteries de proximité, des conseils sur la réduction des déchets.

Cette application unique permet d'interagir avec le service de la collecte (en cas de doute, pour toute demande voire faire un signalement) et un simple scan du code-barres de l'emballage permet d'obtenir la consigne de tri.

83 011 visiteurs

sur le site internet
www.trionsnosdechets-dijon.fr

111 909 pages visitées

Ambassadeurs du tri



7 ambassadeurs du tri

pour des actions de communication en matière de tri et de réduction des déchets

Campagnes de communication



UNE QUESTION PRATIQUE SUR VOS DÉCHETS ?

Pour toute demande, un seul numéro de téléphone du lundi au vendredi de 8h à 19h, et le samedi de 8h à 13h :

0 800 12 12 11

Service & appel gratuits

En 2021, **16 436** appels ont été reçus par le centre d'appel avec un temps d'attente moyen de **2 minutes et 46 secondes**.

Informier et sensibiliser Réduire la quantité de nos déchets !

Les ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets réalisent des animations afin de sensibiliser les usagers aux écogestes du quotidien et de les informer sur le recyclage des déchets. En 2021, l'allègement des restrictions sanitaires a permis l'organisation de **31 animations (939 personnes sensibilisées)** contre seulement 9 en 2020.

La sensibilisation au tri des déchets recyclables passe aussi par des actions en porte-à-porte via une distribution ciblée de flyers en complément du discours des ambassadeurs. En effet, la qualité du tri est vérifiée par secteur et permet de cibler leurs missions. Ainsi en 2021, **1 462 interventions** en porte-à-porte ont été réalisées contre 1 027 en 2020, contribuant à la baisse du taux de refus des déchets recyclables.

Sensibiliser les jeunes au tri et à la réduction des déchets est également une des actions des ambassadeurs du tri. Ainsi ils accompagnent plusieurs établissements dans leurs pratiques comme le CROUS de Dijon, plusieurs lycées de la métropole et des écoles élémentaires. En 2021, **91 animations (2 020 élèves sensibilisés)** ont été réalisées auprès des scolaires (394 élèves sensibilisés en 2020).



Pour réduire les imprimés non sollicités dans les boîtes aux lettres, la métropole met à disposition des autocollants Stop Pub. En 2021, **38% des boîtes aux lettres** en sont équipées ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui est à 17%.

Afin de prolonger la durée de vie des produits, Dijon métropole souhaite promouvoir le réemploi. La collectivité a signé une convention avec la Recyclade, association qui collecte, valorise et vend les objets destinés à être jetés.

Des ateliers upcycling ont été organisés (relooking de petits meubles, fabrication d'étagères à partir de palettes...) ainsi que deux **cafés réparation** avec La Recyclade à l'espace Baudelaire (Dijon) et au Centre social de la Turbine (Talent). Des habitants de la métropole sont venus sur RDV avec leur ordinateur ou petit appareil électrique et électronique afin d'apprendre à diagnostiquer la panne et à le réparer si possible.



Un autre objectif consiste à réduire et détourner le flux de textiles présent dans les ordures ménagères en privilégiant leur valorisation via des filières de réemploi ou de recyclage. On dénombre **94 points de collecte** sur le territoire et environ 3,9 kg de textiles par habitant ont été collectés en 2021. La majorité des points de collecte sont gérés par le Relais Bourgogne.



Lien internet : <https://www.trionsnosdechets-dijon.fr/Particulier/Ou-deposer-mes-dechets>

Mieux gérer nos déchets verts

Détourner les biodéchets des ordures ménagères passe par le développement du compostage individuel et du compostage partagé. Depuis fin 2000, Dijon métropole met à disposition de composteurs en bois de 400L et de 570L en échange d'une caution.

Depuis 2015, la métropole développe le dispositif en pied d'immeuble, au sein d'un quartier, ou au cœur des jardins partagés.



Un atelier sur le lombricompostage a été proposé aux habitants de la métropole en deux temps. Tout d'abord, une initiation en distanciel de 3h à la pratique du lombricompostage puis un atelier de fabrication d'un lombricomposteur à partir de matériaux récupérés. L'association Arborescence a dispensé cette formation en mars auprès de 8 personnes.



Les lombricomposteurs étant issus de seaux réformés de la cuisine centrale de Dijon, près d'une centaine de seaux ont été réutilisés depuis le début des ateliers en 2019.

12 781

composteurs distribués depuis fin 2000

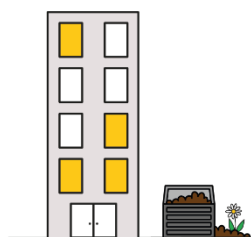


35%

des habitats individuels possèdent un composteur

468

nouveaux composteurs en habitat individuel



92 sites

de compostage partagé

2 252 heures

d'animation consacrées au compostage

48 heures

d'animation consacrées à la sensibilisation au jardinage au naturel



PRECOLLECTE

Pour la collecte en porte-à-porte



**Ordures
ménagères
résiduelles**

**Déchets
recyclables**

**Déchets
verts**

**Biodéchets
(Expérimentation)**

Les dispositifs de collecte en porte-à-porte

138 147 bacs

sur le territoire
de Dijon métropole

**69 774 bacs ordures
ménagères résiduelles**

**63 025 bacs déchets
recyclables**

5 250 bacs déchets verts

**98 bacs biodéchets
(expérimentation)**

6 522

bacs livrés

9 169

bacs réparés

4 726

bacs recyclés

Pour la collecte en points d'apport



**Bornes
enterrées**



**Bornes semi-
enterrées**



**Bornes de
surface**

Les dispositifs de collecte en points d'apport

809 bornes

sur le territoire
dont 364 appartenant aux
bailleurs et syndics

**184 bornes ordures
ménagères résiduelles**

**124 bornes déchets
recyclables**

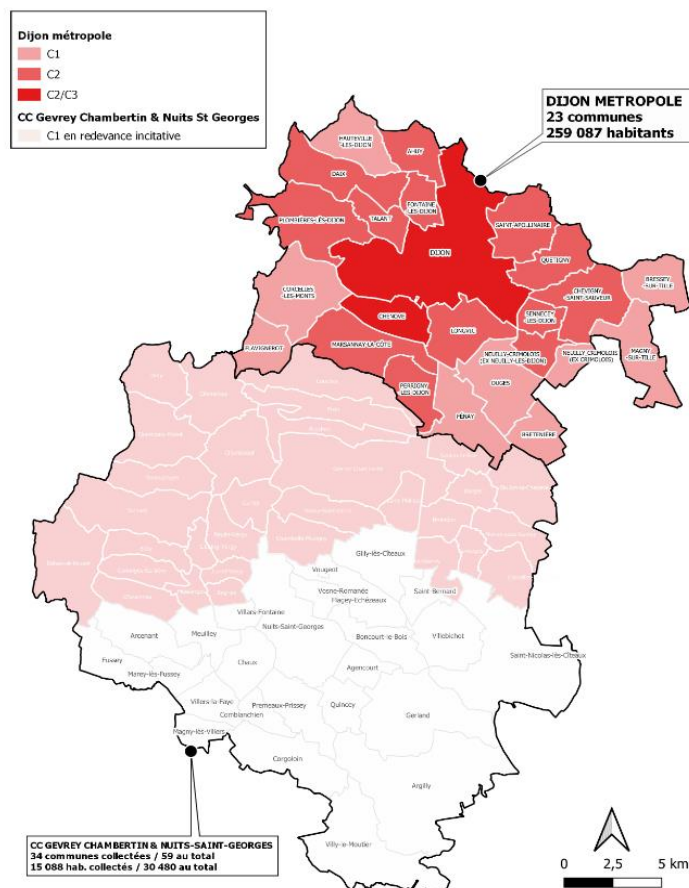
**501 bornes verre
d'emballage**

422 bornes de surface

**387 bornes semi-enterrées et
enterrés**

COLLECTE

La collecte des **ordures ménagères** a lieu une à trois fois par semaine :



La collecte des **déchets recyclables** est effectuée à raison d'un passage par semaine, sauf à Corcelles-les-Monts et Flavignerot où elle a lieu tous les quinze jours.

Les moyens matériels de Dijon métropole

Dijon métropole est propriétaire des locaux et des bennes de collecte des ordures ménagères (44 véhicules) mis à disposition du prestataire de collecte. 4 nouvelles bennes de collectes propulsées à hydrogène vont venir compléter la flotte de véhicules.

La distance parcourue en 2021 par les bennes est de 727 864 km. Cela représente une augmentation de 2% par rapport à l'année 2020.



Performances de Dijon métropole en 2021

84 305 t

Total des ordures ménagères et assimilées⁵ collectées de Dijon métropole

- 7 349 t

Baisse des tonnages d'ordures ménagères et assimilées collectées par rapport à 2010

328,3 kg/hab.

Production d'ordures ménagères et assimilées par habitant (moyenne nationale ADEME à 325 kg/hab./an)

- 12,6%

Baisse de la quantité d'ordures ménagères et assimilées collectées par habitant par rapport à 2010

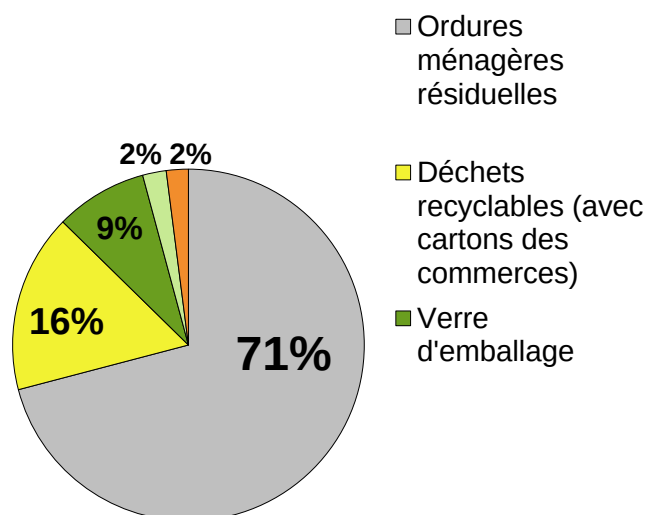


⁵ **Ordures Ménagères et Assimilées** : ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, papiers/cartons de déchetteries et verre d'emballage – Population SINOE 256 765 habitants

Répartition des tonnages des déchets ménagers et assimilés⁶ collectés (hors déchetteries)

87 920 t

Total des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire de Dijon métropole



Production de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant et par an

Déchets organiques

■ 7,4 kg/hab.

Objets encombrants

■ 6,9 kg/hab.

Verre d'emballage

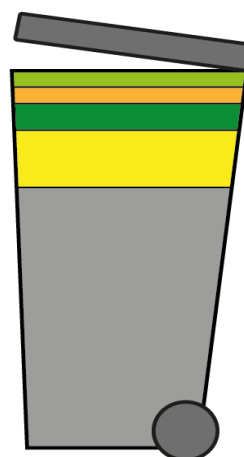
■ 29,0 kg/hab.

Déchets recyclables

■ 56,2 kg/hab.

Ordures ménagères résiduelles

■ 242,6 kg/hab.



⁶ Déchets ménagers collectés et assimilés : ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables (avec cartons des commerciaux), verre d'emballage, objets encombrants, déchets organiques (déchets verts et biodéchets) – Population SINOE

Ordures ménagères résiduelles

62 285 t

Total des ordures ménagères
résiduelles collectées sur Dijon
métropole

242,6 kg/hab.

Production d'ordures ménagères
résiduelles par habitant

+ 1,6 %

Augmentation de la quantité
d'ordures ménagères résiduelles
par habitant, par rapport à 2020



68 946 t
2010



64 071 t
2015



61 318 t
2020



62 285 t
2021

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER NOTRE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre des difficultés lors des ramassages. Votre civisme peut l'aider en :

- Déposant vos ordures ménagères résiduelles dans des sacs avant de les mettre dans les bacs
- Évitant toute présentation en vrac (sans sac et sans bac)
- Présentant les déchets conformes à la collecte (les déchets verts, les gravats, les DEEE⁷ et les déchets dangereux des ménages doivent être emmenés en déchetterie)
- Indiquant quand votre bac est cassé*
- Demandant un rendez-vous pour tout objet encombrant*

Collecte des déchets des professionnels



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la redevance spéciale pour les gros producteurs d'ordures ménagères résiduelles s'applique lorsque le producteur produit un volume hebdomadaire compris entre 1 200 et 30 000 litres.

Elle comprend la mise à disposition de bacs (de 120 L à 660 L), la collecte et le traitement des déchets.

En 2021, 649 contrats lient des professionnels avec Dijon métropole pour la gestion de leurs déchets.

⁷ DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

* Appeler le **0 800 12 12 11** Service & appel gratuits ou sur trionsnosdechets-dijon.fr rubrique « Faire une demande » ou sur l'application *monservice déchets*

Déchets recyclables (hors cartons des commerces et collectes en déchetteries)

13 085 t

Total de déchets recyclables collectés sur Dijon métropole

51 kg/hab.

Production de déchets recyclables par habitant

+ 1,5 %

Augmentation de la quantité de déchets recyclables par habitant, par rapport à 2020



14 527 t
2010



13 460 t
2015



12 892 t
2020



13 085 t
2021

À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !

Les déchets recyclables doivent être placés en vrac dans le bac à couvercle jaune ou le point tri.



ATTENTION !

Pas de pot de yaourt ni de crème, sac et film plastique, gobelet, barquette plastique ou polystyrène !



CARTONS

boîtes et suremballages, briques alimentaires vidés et présentés à plat.



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

boîtes de conserve, canettes, bidons, barquettes, aérosols en acier ou en aluminium.



PAPIERS journaux et magazines, publicités et prospectus, catalogues et annuaires, courriers, enveloppes et lettres, livres et cahiers **sans film plastique.**



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

y compris les bouteilles d'huile alimentaire.

Verre d'emballage

7 437 t

Total de verre d'emballage collecté sur Dijon métropole

29,0 kg/hab.

Production de verre d'emballage par habitant

+ 0,9 %

Augmentation de la quantité de verre d'emballage par habitant, par rapport à 2020



À DÉPOSER EN VRAC DANS LA BULLE À VERRE !

Pots en verre, bouteilles en verre et bocaux en verre.

ATTENTION ! Pas de bouchon, couvercle, capsule, ampoule, vaisselle et objet décoratif en porcelaine ou en cristal, verre à boire, miroir !



Objets encombrants

1 777 t

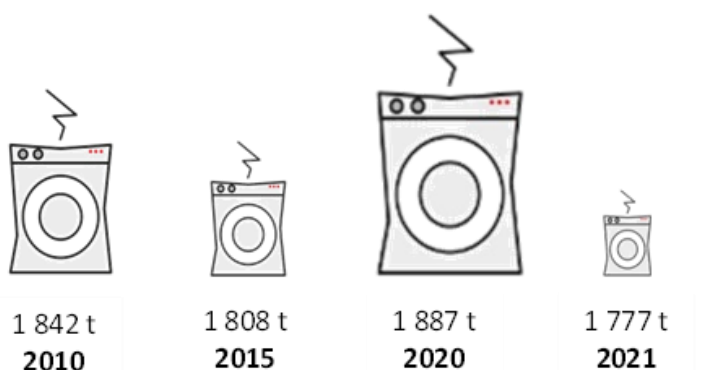
Total des objets encombrants collectés sur Dijon métropole

6,9 kg/hab.

Production d'objets encombrants par habitant

- 5,8%

Baisse de la quantité d'objets encombrants par habitant par rapport à 2020



DEEE & Ferraille

En 2021, 20 tonnes de DEEE et 14 tonnes de ferraille ont été collectées et valorisées via la collecte des objets encombrants.

QUELS OBJETS ENCOMBRANTS ?

Il s'agit des déchets qui, en raison de leur poids et de leur volume, ne peuvent pas être pris en charge par les collectes traditionnelles (**les meubles, les matelas, les gros appareils ménagers...**) Les habitants de Dijon métropole disposent d'un service de collecte en porte-à-porte **sur rendez-vous** pris via le numéro vert ou le site internet www.trionsnosdechets-dijon.fr rubrique « Faire une demande » ou via l'application monservice déchets .

Déchets verts (hors collecte des sapins de Noël et collecte en déchetteries)

1 803 t

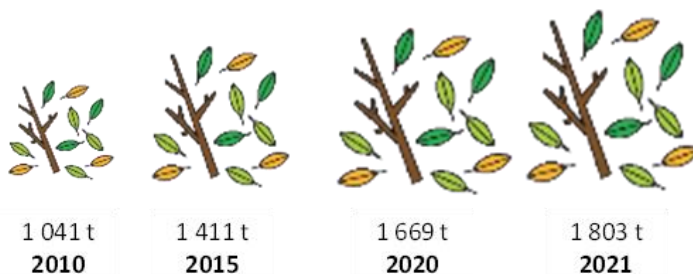
Total de déchets verts collectés
sur Dijon métropole

4 809

Conventions signées en 2021

+ 8%

Hausse de la quantité de
déchets verts par habitant par
rapport à 2021



Une collecte sur abonnement

En 2021, chaque foyer souhaitant bénéficier de la collecte des déchets verts a dû **souscrire à un abonnement** pour 50€ comprenant 37 semaines de collecte hebdomadaire.

4 809 personnes ont souscrit un abonnement en 2021 soit 7% de plus que 2020.



QUELS DÉCHETS VERTS ?

Tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et branches ayant un diamètre inférieur à 10 cm.



COLLECTE DES SAPINS EN PORTE-À-PORTE DANS LES 23 COMMUNES DE DIJON MÉTROPOLE



En plus des déchets verts collectés sur abonnement, **100 tonnes de sapins de Noël**, collectés en porte-à-porte (86 tonnes) et en déchetterie (14 tonnes), ont été valorisées en 2021

Les conifères ont été broyés et transformés en paillage pour les espaces verts des communes de Dijon métropole.

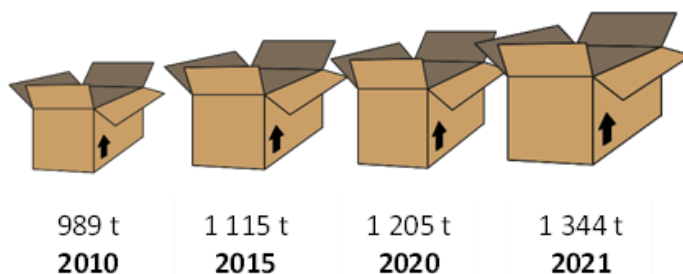
Cartons des commerces

1 344 t

Total de cartons des commerces collectés sur Dijon métropole

+ 11,6%

Augmentation⁸ de la quantité de cartons des commerces collectée par rapport à 2020



QUELS CARTONS ?

Les cartons d'emballage non souillés ou imprimés, démontés et pliés, sont collectés une fois par semaine dans les zones d'activité et quatre fois par semaine en centre-ville de Dijon (avait lieu deux fois auparavant).

Une collecte des cartons à vélo dans les rues du Bourg, de la Liberté et du secteur des halles a également été mise en place



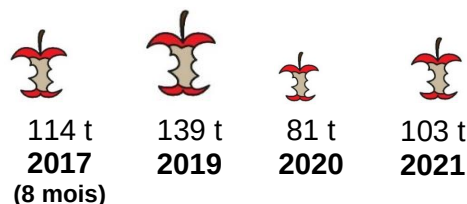
ATTENTION !

**Pas de carton mouillé, souillé par des graisses ou de la peinture,
Pas de polystyrène, de classeur et de papier peint !**

Biodéchets des gros producteurs

103 t

Total de biodéchets des gros producteurs collectés sur Dijon métropole



ZOOM SUR LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

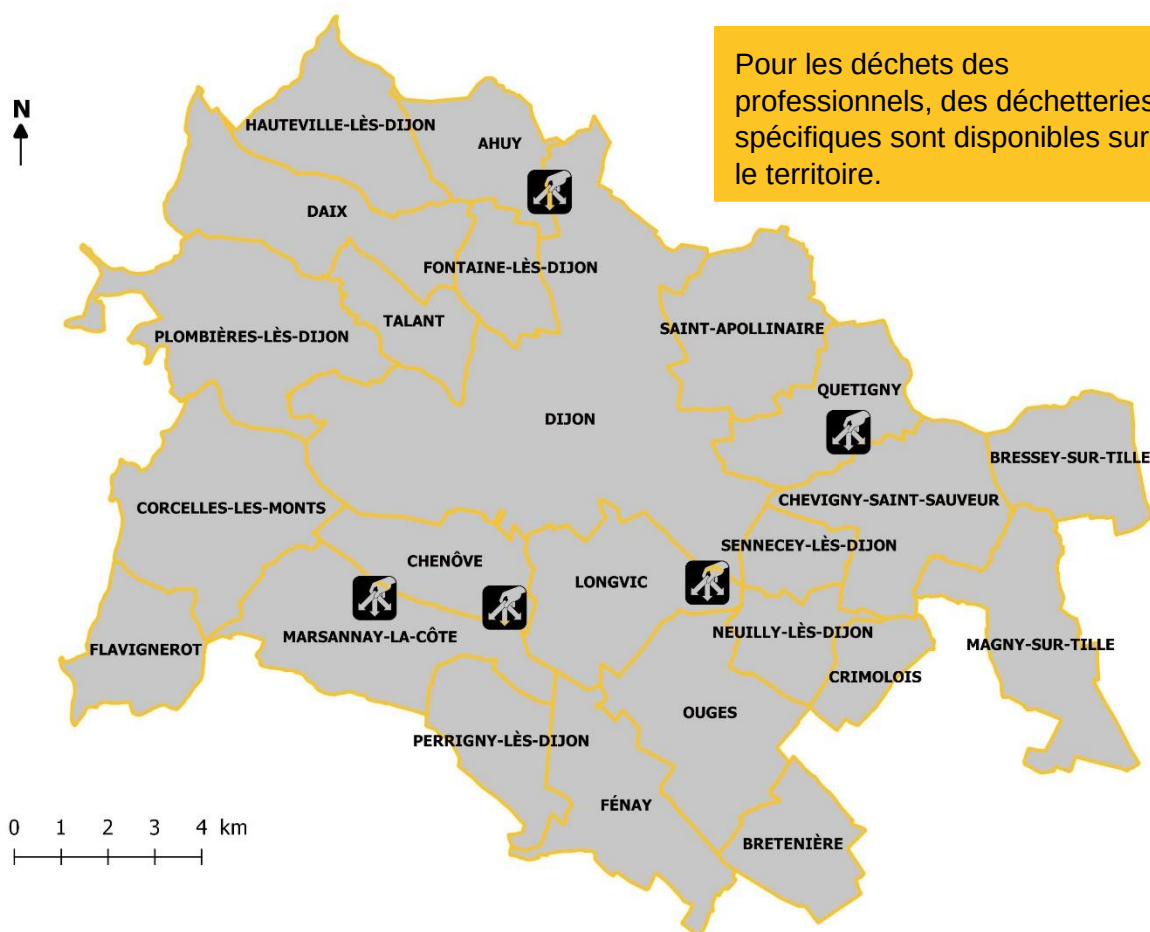


Depuis mai 2017, Dijon métropole a mis en place un test d'une collecte de biodéchets auprès de professionnels volontaires.

Cette collecte spécifique concerne 25 établissements.

⁸ Cette augmentation est liée à la réouverture de nombreux commerces après le confinement, aux achats en ligne et à la collecte à vélo

5 DECHETTERIES DES PARTICULIERS



Pour les déchets des professionnels, des déchetteries spécifiques sont disponibles sur le territoire.

Chenôve Rue de Longvic
Tél : 03 80 58 87 32

Dijon Chemin de la Charmette
Tél : 03 80 23 94 94

Longvic Rue Jules Guesde
Tél : 03 80 68 03 91

Quetigny Bd de la Croix Saint Martin
Tél : 03 80 71 03 13

Marsannay-la-Côte Chemin rural n°15
dit « Chemin aux Vaches »
Tél : 06 77 12 63 12

Hiver (du 01/11 au 30/04) :

Lundi – Vendredi : 9-12h et 14-18h
Samedi : 9-13h et 14-18h
Dimanche : 9-12h

Été (du 01/05 au 31/10) :

Lundi – Vendredi : 9-13h et 14-19h
Samedi : 9-19h
Dimanche : 9-13h

Hiver (du 01/11 au 30/04) :

Lundi – Vendredi : 9-12h et 14-17h
Samedi : 9-13h et 14-17h
Dimanche : 9-12h

Été (du 01/05 au 31/10) :

Lundi – Vendredi : 9-13h et 14-18h
Samedi : 9-18h
Dimanche : 9-13h

Fermetures : 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

37 478 t
Total des déchets (hors verre) des particuliers
collectés en déchetteries

605 801
Nombre de visites en déchetteries

+ 17 %
Augmentation de la fréquentation depuis 2020



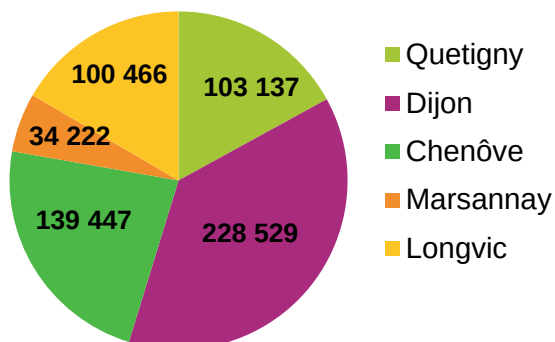
Évolution des tonnages de déchets collectés en déchetteries (hors verre)



+ 10,5%

Augmentation de la quantité de déchets collectés en déchetteries par rapport à 2020 (33 906 tonnes).

Répartition des fréquentations en 2021



Accéder aux déchetteries

L'accès aux déchetteries est **gratuit** et strictement réservé aux particuliers résidant sur le territoire de Dijon métropole. Les véhicules admis sont limités à 1,9 m de hauteur et à 3,5 t de PTAC. Les agents à l'accueil sont chargés de la sécurité et du bon fonctionnement des sites, merci de suivre leurs consignes !

Pour toute demande de dérogation, veuillez contacter le service de prévention, tri et collecte des déchets :

- **par téléphone**, au 03 80 76 40 76
- **par courriel**, à collecteselective@metropole-dijon.fr

Les dépôts extérieurs sont interdits sous peine de poursuites

Les déchets de déchetteries



8 913 t

DECHETS VERTS

Valorisation organique



3 026 t

BOIS/PLASTIQUES

Valorisation énergétique, matière ou enfouissement



1 498 t

PAPIERS/CARTONS

Valorisation matière



67 t

PNEUMATIQUES

Utilisation en revêtement ou incinération



5 624 t

INCINERABLES

Valorisation énergétique



1 599 t

FERRAILLES

Fabrication de nouveaux produits métalliques



263 t

TEXTILES

Réutilisation ou valorisation en chiffons industriels ou isolants thermiques



1 189 t

DEEE (y compris tubes fluorescents)

Réutilisation ou recyclage



1 264 t

OBJETS REUTILISABLES

Réparation et réutilisation



15 t

HUILES DE FRITURE

Fabrication de biocarburant



45 t

HUILES DE VIDANGE

Fabrication de nouvelles huiles moteur ou valorisation énergétique



29 t

BATTERIES

Neutralisation des acides et valorisation des métaux



79 t

AMIANTE-CIMENT

Stockage en centre d'enfouissement



12 133 t

DEBLAIS GRAVATS

Stockage en centre d'enfouissement



776 t

PLAQUES DE PLÂTRE

Fabrication de plaques de plâtre



14 t

PILES

Valorisation matière



4 t

BOUCHONS

Valorisation matière



237 t

AUTRES DECHETS DANGEREUX

Valorisation matière et énergétique



1 070 t

ECOMOBILIERS

Valorisation matière et énergétique



189 t

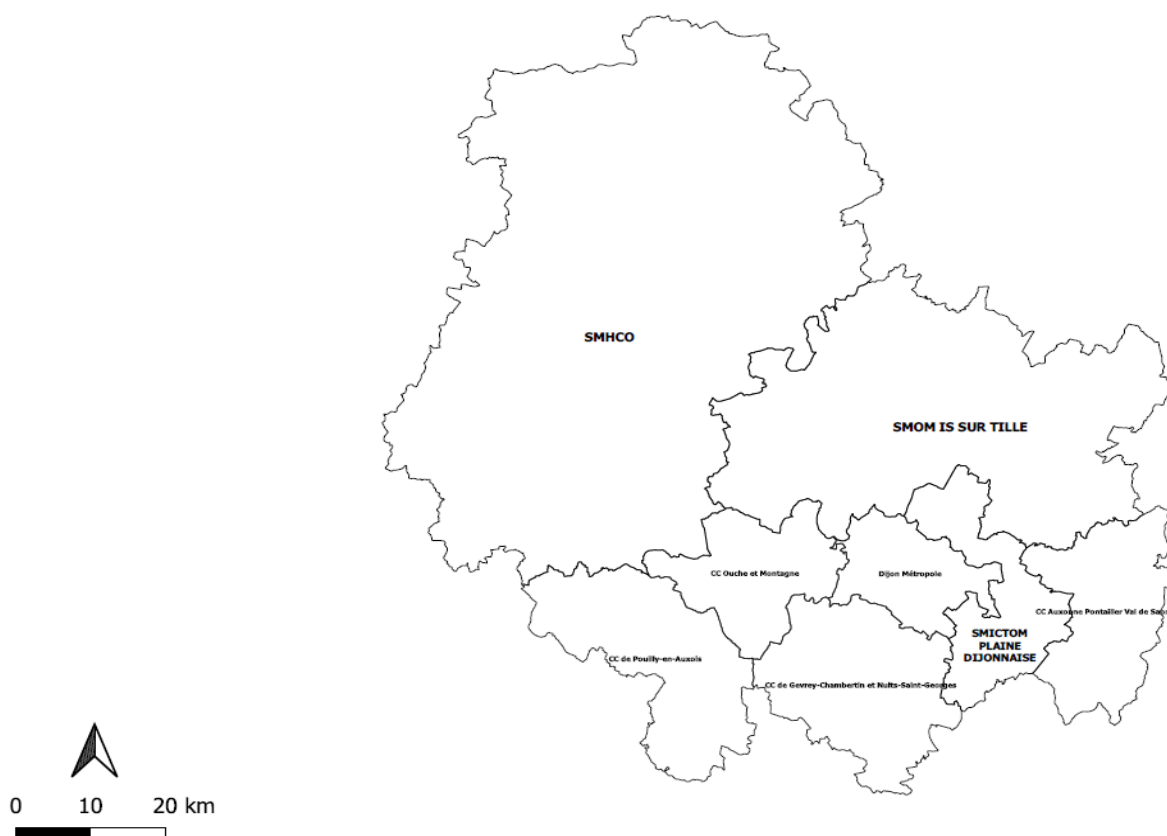
PALETTES

Valorisation matière et énergétique

TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Centre de tri

Zone de chalandise Centre de Tri Dijon Métropole au 1er janvier 2021



Le centre de tri est destiné à trier, mais aussi à orienter vers les filières de recyclage, les emballages tels que les cartons, les cartonnettes, les emballages pour liquides alimentaires (tétrapack), les bouteilles en plastique (PET, PEHD), l'aluminium, et l'acier ainsi que les papiers tels que les gros de magasins, les journaux, les revues et les magazines (JRM).

Les caractéristiques techniques

Capacité de l'installation :	30 000 t/an
Taux d'utilisation du centre de tri :	95,50%
Performance de tri :	7,6 t/h
Nombre d'heures d'insertion :	51 009 h



26 386 t

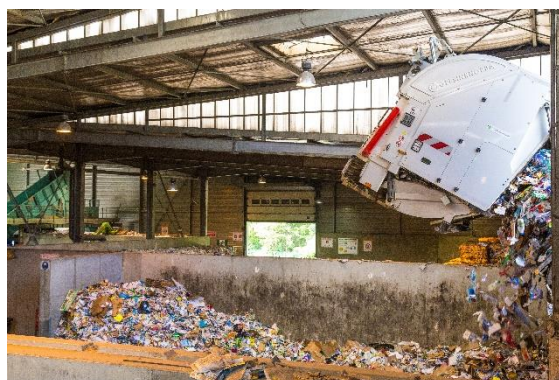
Total des déchets recyclables reçus sur le centre de tri

23 416 tonnes triées

2 970 tonnes uniquement conditionnées

ISO 14001 et **ISO 50001**

Une installation certifiée



14 587 tonnes

Total des déchets recyclables de Dijon métropole reçus sur le centre de tri

13 078 tonnes triées

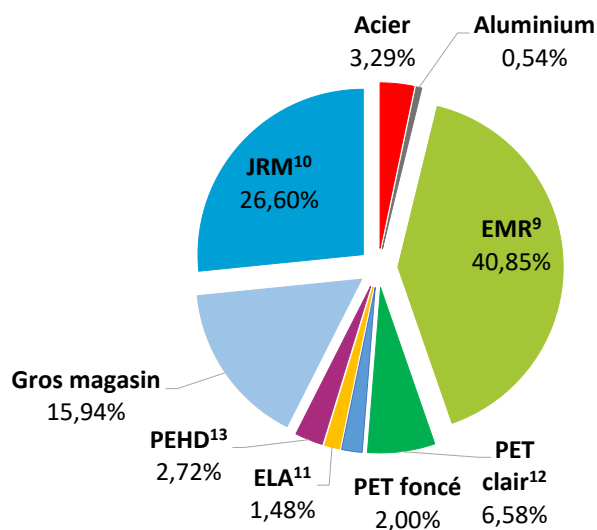
1 509 tonnes uniquement conditionnées

19,86%

Taux de refus issu des caractérisations pondérées



Répartition des flux de Dijon métropole issus du centre de tri et évacués vers les filières de recyclage



⁹ EMR : Emballages Ménagers Recyclables

¹⁰ JRM : Journaux Revues Magazines

¹¹ ELA : Emballages Liquides Alimentaires

¹² PET : Polytéréphtalate d'éthylène (Bouteilles plastiques)

¹³ PEHD : Polyéthylène haute densité (Bidons)

Unité de valorisation énergétique

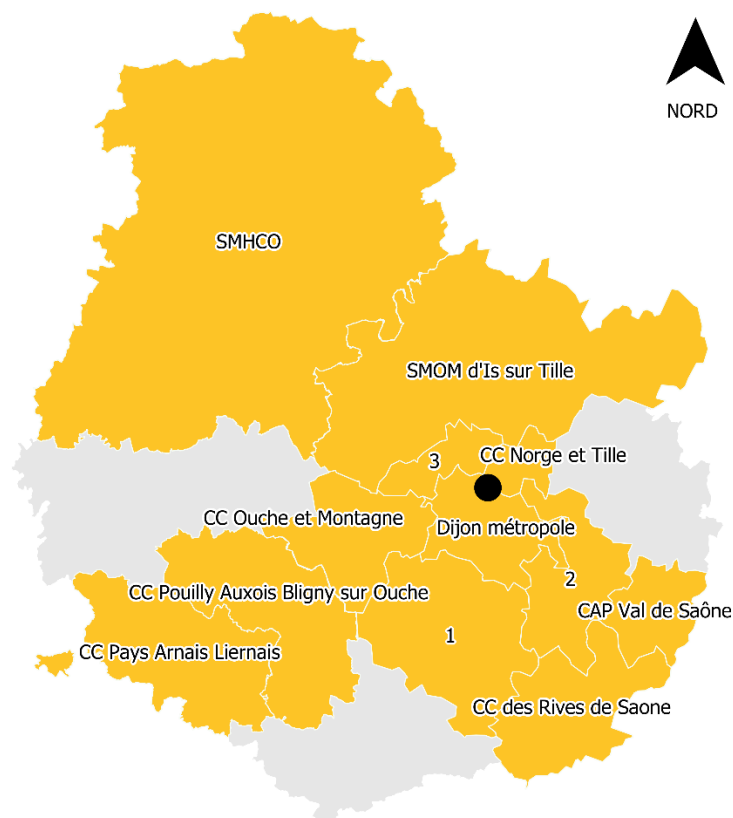
● UVE

■ Territoires non adhérents à l'UVE

- 1 : CC Gevrey-Chambertin et Nuits-St-Georges
- 2 : SMICTOM de la Plaine Dijonnaise
- 3 : CC de Forêts, Seine et Suzon (via le SMOM d'Is s/ Tille)

Des déchets du SYDOM du Jura, ont été acheminés vers l'UVE.

10 0 10 20 30 40 km



L'UVE est engagée dans une démarche environnementale depuis 2006, elle est certifiée ISO 14001 depuis juin 2008. La mise en place d'un système de management de l'énergie a abouti à une certification ISO 50001 en mai 2014.



Les caractéristiques techniques

Capacité de l'installation :	140 000 t/an
Taux de fonctionnement des fours :	91%
Productivité moyenne :	8,135 t/h



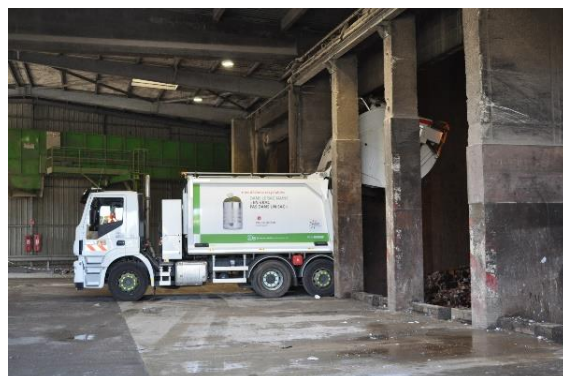
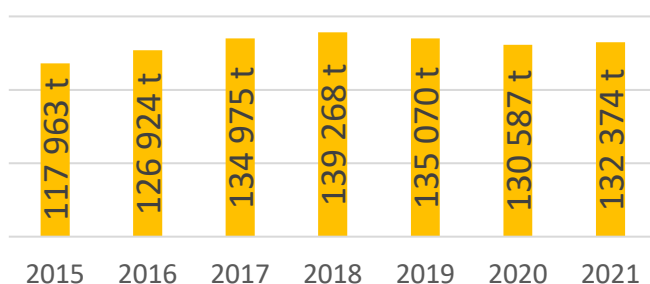
132 374 t

Total des déchets reçus sur l'usine
Dont **129 539 tonnes incinérées**

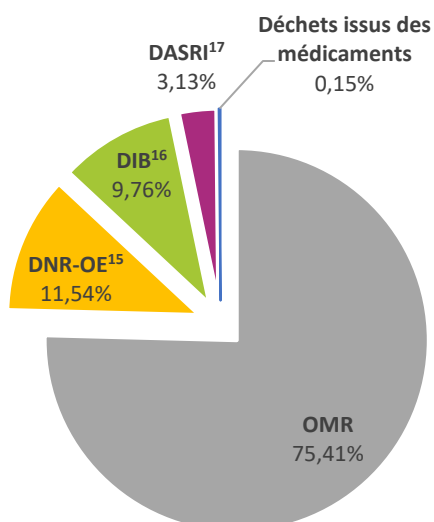
**986 tonnes détournées en
enfouissement**

Et **1 849 tonnes d'évaporation et de
fond de fosse¹⁴**

Evolution des tonnages receptionnés à l'UVE



Répartition des tonnages receptionnés en 2021



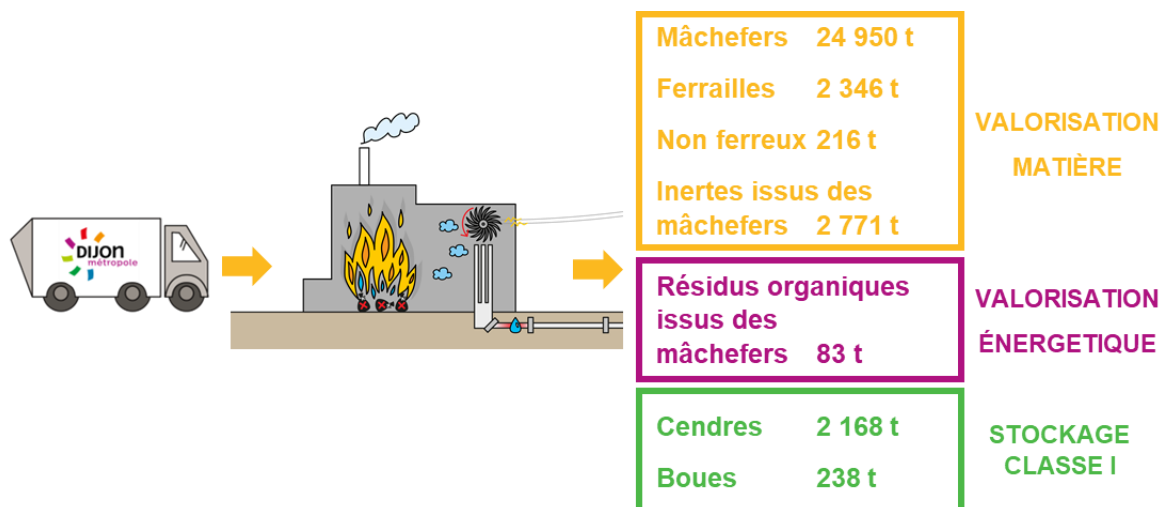
¹⁴ **Déchets en fond de fosse** : déchets qui, à la fin de l'année, restent dans la fosse de l'incinérateur

¹⁵ **DNR-OE** : Déchets non recyclables Objet Encombrants

¹⁶ **DIB** : Déchets Industriel Banals

¹⁷ **DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Flux sortants

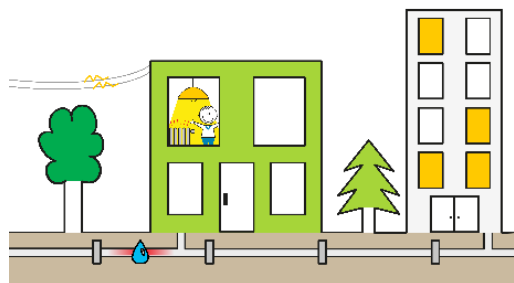
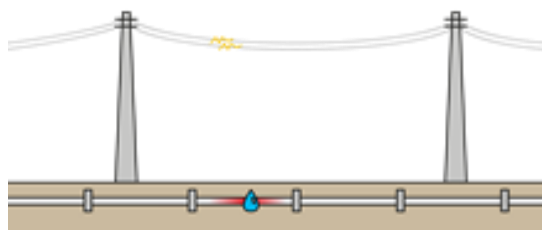


Le groupe turbo alternateur

Depuis 2006, il transforme la vapeur produite par la combustion des déchets en électricité revendue à EDF

37,25 GWh, électricité produite en 2021

103%, taux de valorisation énergétique en 2021 (PE avec correction climatique)



Le réseau de chaleur urbain

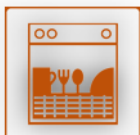
Depuis octobre 2013, Dijon métropole valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets dans le réseau de chaleur

141,13 GWh thermiques, quantité d'énergies valorisées sur le réseau en 2021

La valorisation des déchets traités sur le territoire de Dijon métropole, c'est :

EN SORTIE DU CENTRE DE TRI

Acier



4 041 lave-vaisselles

PEHD



294 327 arrosoirs

Aluminium



29 956 cadres de trottinette

ELA



244 737 rouleaux d'essuie-tout

PET



421 200 couettes

EMR + Gros de magasin et JRM



35 059 288 boîtes à chaussures

EN SORTIE DE L'UVE

Chaleur urbain



14 113 logements alimentés

Electricité



15 522 logements éclairés

Aluminium



83 212 bicyclettes

Ferrailles



33 km de rails de train

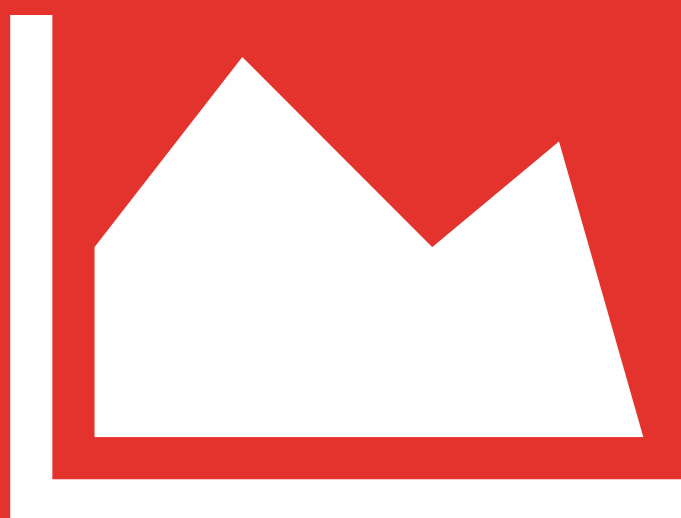
EN SORTIE DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Compost



1 092 ha amendés

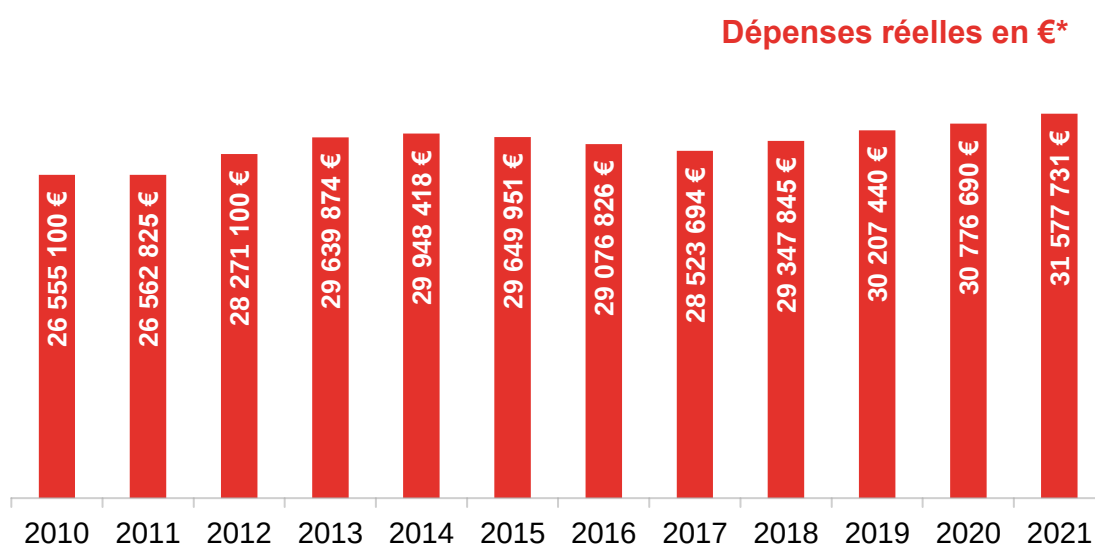
Indicateurs financiers



Dans le cadre de la politique de prévention des déchets, Dijon métropole doit suivre les coûts de la gestion des déchets via un outil standard adapté à toutes les collectivités, la matrice des coûts. Les chiffres suivants sont issus de cette matrice.

DEPENSES ANNUELLES

Evolution des dépenses réelles depuis 2010



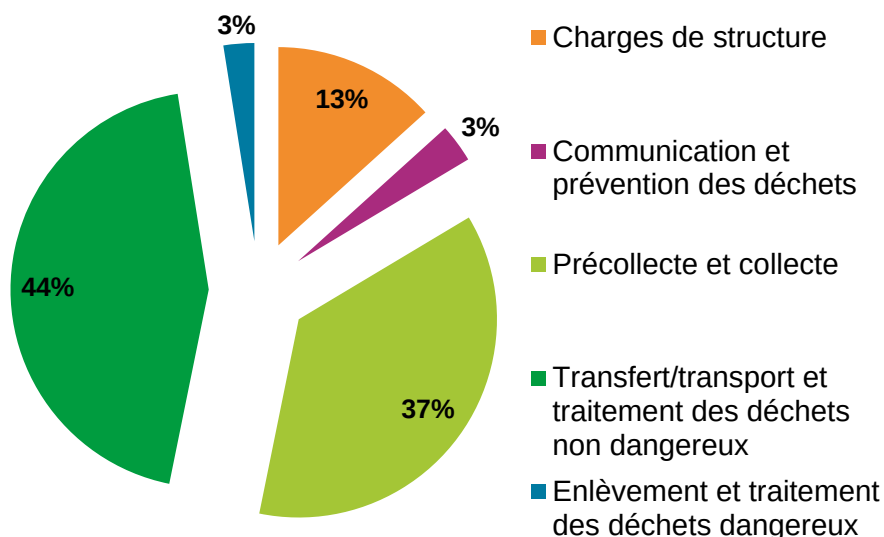
* Tous budgets confondus (principal et annexes)

Répartition des dépenses réelles

Les charges fonctionnelles et techniques de Dijon métropole pour l'année 2021 s'élèvent à 31 577 731 € HT, soit +3% par rapport à 2020. Ce montant comprend les amortissements en cours qui représentent une somme de 6 548 201 € HT.

Cette présentation des dépenses se base sur la comptabilité analytique de la collectivité.

Répartition des charges fonctionnelles et techniques



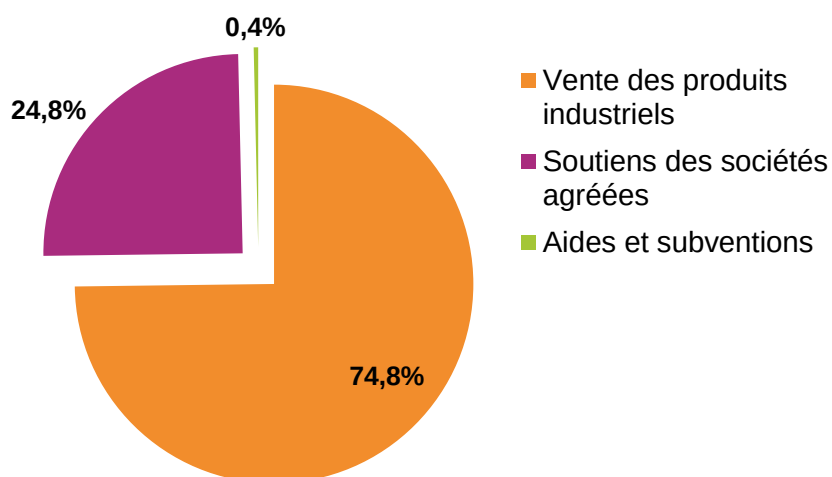
Charges de structure	4 201 009 €
Communication	267 740 €
Prévention	716 142 €
Précollecte	1 033 959 €
Collecte	10 578 101 €
Transfert/transport	557 063 €
Tri et conditionnement	2 337 677 €
Compostage	204 953 €
Incinération	10 246 962 €
Stockage de déchets non-dangereux	5 025 €
Traitement des inertes	637 496 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	791 603 €

RECETTES ANNUELLES

Répartition des produits

En 2021, Dijon métropole a perçu 13 412 549 € HT soit +15% par rapport à 2020. Ce montant équivaut à 52 € HT par habitant.

Répartition des recettes



Matériaux	2 164 054 €
Energie	1 970 795 €
Prestation à des tiers	5 615 848 €
Autres produits	281 665 €
Tous soutiens des sociétés agréées	3 331 422 €
Reprises et subventions d'investissement	48 766 €

Autres recettes

La gestion des déchets est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le calcul repose sur la valeur du foncier bâti. Le taux de TEOM n'a pas augmenté, il est stable depuis 2015 à hauteur de 6,4%.

Au 31 décembre 2021, 649 contrats de redevance spéciale gros producteurs ont été signés avec des professionnels. Le tarif au litre était de 3,00 € HT.

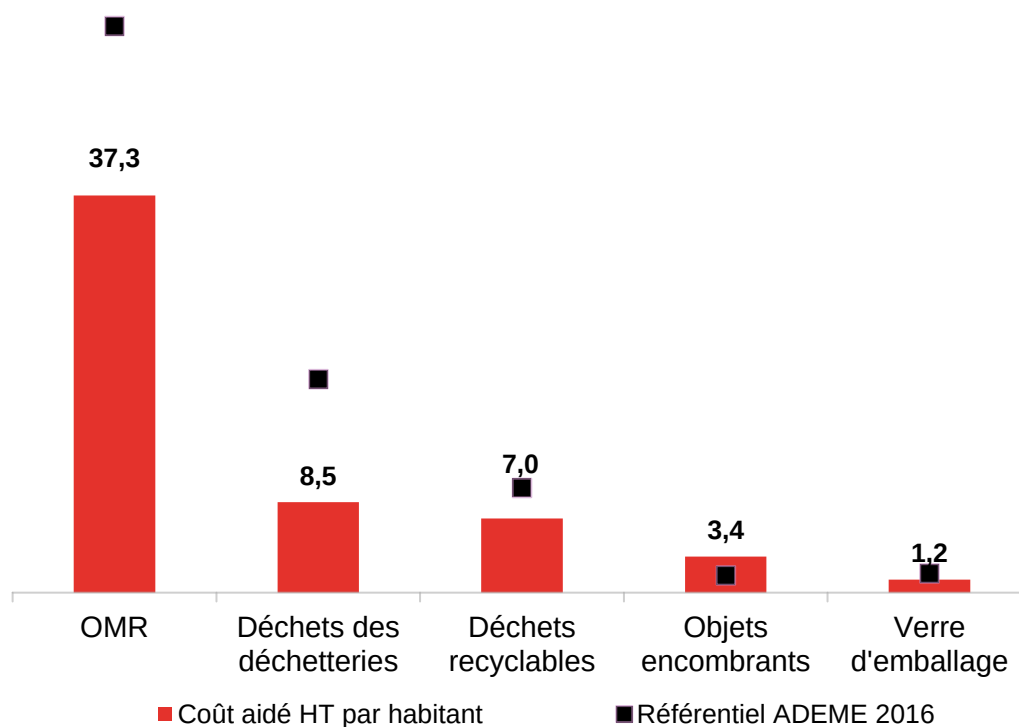
COÛTS PAR FLUX DE DÉCHETS

Les coûts présentés dans les graphiques ci-dessous correspondent aux coûts aidés hors taxe. Ces derniers prennent en compte les recettes industrielles, les soutiens des sociétés agréées, les subventions et les aides attribués à chaque flux de déchets.

Coûts aidés par habitant

Le coût aidé HT par habitant diffère du coût de la TEOM réellement payé par l'utilisateur qui est calculé en fonction de la valeur de la surface locative de l'habitation.

Coût aidé HT en € par habitant (donnée INSEE) pour les principaux flux collectés

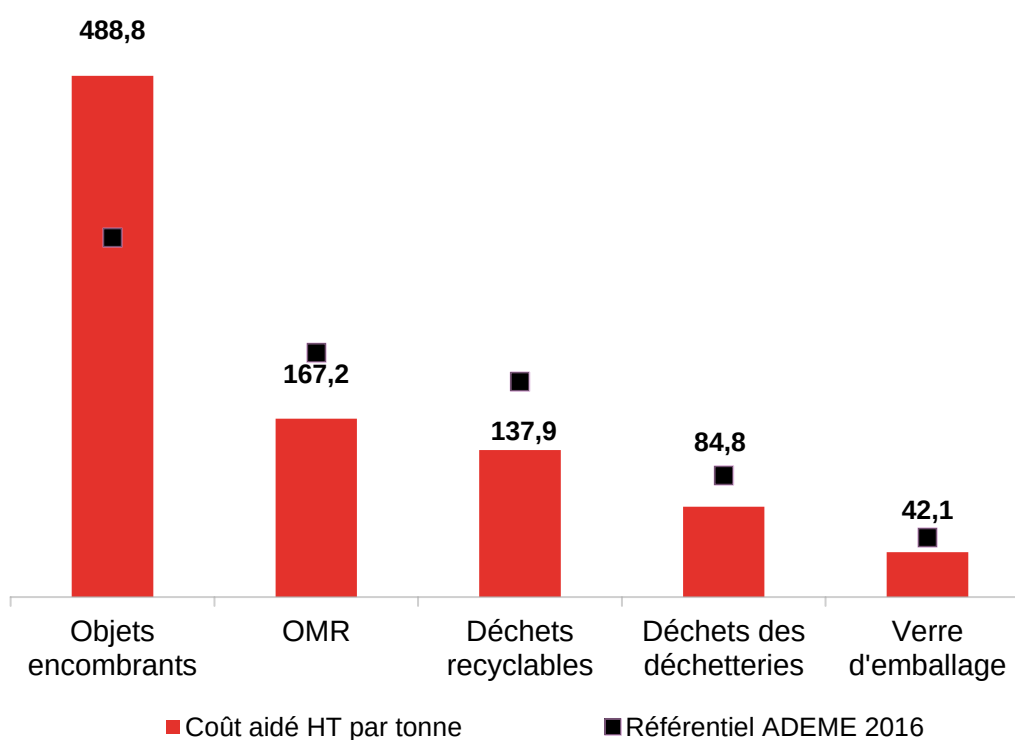


Le flux des OMR concentre la majorité des coûts à l'habitant avec 37,3 € HT/habitant. Cependant leur coût reste inférieur au référentiel ADEME. Cela s'explique notamment par la gestion en régie de l'UVE permettant ainsi de limiter les coûts de traitement. Enfin, les coûts des déchetteries sont également inférieurs au référentiel ADEME.

Coûts aidés à la tonne

Le coût aidé à la tonne se définit par le coût aidé pour chaque flux rapporté aux tonnes collectées.

Coût aidé HT en € à la tonne pour les principaux flux collectés



Du fait de soutiens importants, les coûts liés aux déchets recyclables ont fortement baissé par rapport à 2020 (-33%) revenant ainsi à des coûts similaires aux années antérieures (2017 à 2019).

A l'exception des objets encombrants, les coûts à la tonne sont semblables ou inférieurs au référentiel ADEME 2016, ce qui indique une bonne gestion financière de Dijon métropole.

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des tonnages collectés sur Dijon métropole

Annexe 2 : Synoptique général des déchets traités par Dijon métropole

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des principaux marchés de prestation de Dijon métropole

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TONNAGES COLLECTÉS SUR DIJON MÉTROPOLE

HOBS ZONES (communes) & MARCHES	TONNAGES TOTAUX										RATIO : KG / AN / HAB							NB HAB. 2021	Evolution 2020/2021	TOTAL 2021	TOTAL 2020
	OM	DR	VERRE	CARTON	DV	OE	TOTAL	Evolution		TOTAL	TOTAL	OM	DR	VERRE	CARTON	DV	OE				
AHUY	402	107	21		16	3	600	514	17%	1362	295,3	78,7	15,7			12,1	2,4	440,9			
BRESSET SUR TILLE	210	69	15		14	4	322	325	-1%	1132	185,5	60,8	12,1			12,4	3,2	284,3			
BRETENIERE	187	75	28		26	4	330	322	3%	937	199,2	79,7	14,1			27,4	4,2	352,1			
CHENOVE	3773	692	60		27	198	5090	5092	0%	14401	262,0	48,0	12,1			1,9	13,8	353,4			
CHEVIGNY ST SAUVEUR	2347	582	24		107	46	3366	3431	-2%	11375	206,3	51,2	12,1			9,4	4,0	295,9			
CORCELLES LES MONTS	146	31	24		5	1	209	144	45%	642	227,2	48,9	12,1			7,3	1,5	325,4			
DAUX	451	80	58		54	7	638	559	14%	1539	293,1	51,8	12,1			35,2	4,5	414,7			
DIJON	36186	7449	4713	372	744	977	49879	48845	2%	160186	225,9	46,5	12,1	2,3		4,6	6,1	311,4			
FENAY (CHEVIGNY, DOMOIS)	256	109	61		30	5	461	470	-2%	1680	152,5	65,1	12,1			17,9	2,9	274,5			
FLAVIGNEROT	49	11	7		0	1	69	34	103%	200	243,2	55,0	12,1			1,4	2,8	347,1			
FONTAINE LES DIJON	1892	672	452		235	52	3303	3497	-6%	9049	205,1	74,2	12,1			26,0	5,7	365,0			
HAUTEVILLE LES DIJON	250	74	28		25	9	396	387	2%	1243	200,7	59,2	12,1			20,2	7,4	318,5			
LONGVIC	2066	512	233		31	78	2997	3036	-1%	8543	241,9	59,9	12,1			3,7	9,1	350,8			
MAGNY SUR TILLE	187	106	37		10	2	339	348	-2%	910	205,1	116,3	12,1			11,1	2,0	372,8			
MARSANNAY LA COTE	1044	311	40		13	19	1645	1656	-1%	5407	193,0	57,5	12,1			2,3	3,5	304,2			
NEUILLY-CRIMOLOIS	746	169	81		28	13	1041	1018	2%	2820	264,7	59,8	12,1			10,1	4,5	369,0			
OUGES	320	67	66		16	4	446	303	47%	1626	196,5	41,2	12,1			10,0	2,8	274,4			
PERRIGNY LES DIJON	528	175	18		26	9	821	787	4%	2172	242,9	80,5	12,1			12,0	4,0	378,2			
PLOMBERES LES DIJON	590	134	9		18	15	854	828	3%	2593	227,3	51,9	12,1			7,0	5,9	329,5			
QUETIGNY	1770	455	61		26	66	2641	2608	1%	9671	183,0	47,1	12,1			2,6	6,8	273,1			
SAINT APOLLINAIRE	1553	447	268		162	37	2431	2471	-2%	7688	202,0	58,1	12,1			21,0	4,8	316,3			
SEVENEY LES DIJON	489	139	23		16	6	725	716	1%	2056	237,7	67,7	12,1			7,6	2,8	352,7			
TALANT	2532	531	25		174	189	3718	3558	5%	11855	213,6	44,8	12,1			14,7	15,9	313,6			
ZONES (industrielles, artisanales et d'activités)	3 587,58	88		839			4575	4612	-1%												
DEEE						20	20	53													
FERRAILLE						14	14	14													
SAPINS					82		82	71													
BIODECHETS							103	81													
DIJON METROPOLE - Total	61559	13 084	7 437	1 271	1 886	1 777	87 117	85 778	0	259 087	238	51	29			5	7	336			

Rapport annuel sur la qualité et le coût du service public d'élimination des déchets - 2021



TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX MARCHES DE PRESTATION DE DIJON METROPOLE

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - UVE	2018029AM	Mission d'étude et de conseil en matière d'exploitation et d'optimisation énergétique pour l'Unité de Valorisation Energétique de Dijon Métropole	Cabinet MERLIN	12/03/2018	1 an reconductible 3 fois un an	11/03/2022
01 - UVE	2019-054FM	Marché de décompactage et mise en andain des mâchefers	ROUGEOT	23/05/2019	1 an reconductible 2 x 1 an	22/05/2022
01 - UVE	2019-035FD	Fourniture de Chaux	ECL	06/05/2019	1an reconductible 3 x 1 an	05/05/2023
01 - UVE	2019-036FD	Fourniture d'Ammoniaque	QUARON	06/05/2019	1an reconductible 3 x 1 an	05/05/2023
01 - UVE	2019-037FD	Fourniture de Soude 30 % et HCL	BEAUSEIGNE UR	06/05/2019	1an reconductible 3 x 1 an	05/05/2023
01 - UVE	2019-043FD	Fourniture de Soude 50 %	BEAUSEIGNE UR / CALDIC	09/05/2019	4 ans à compter du 09/05/2019	08/05/2023
01 - UVE	2019-067FM lot 1	Transport et traitement des déchets ménagers vers un site autorisé durant les arrêts techniques de l'UIOM	SUEZ RV CENTRE EST	09/07/2019	1 an reconductible 2 fois 1 an	08/07/2022
01 - UVE	2019-068FM lot 2	Transport et traitement des déchets en provenance des déchetteries vers un site autorisé durant les arrêts techniques de l'UIOM	SUEZ RV CENTRE EST	09/07/2019	1 an reconductible 2 fois 1 an	08/07/2022
01 - UVE	2019-050FM	Prestation de mise en balles et stockage des balles sur la plateforme des mâchefers durant les arrêts techniques de l'UIOM	PRESTABALL ES	23/05/2019	1 an reconductible 2 fois 1 an	22/05/2022
01 - UVE	2018114AM	Optimisation de la régulation de la combustion des fours d'incinération de l'UVE DM	SCHNEIDER	19/07/2018	3 ans	18/07/2021

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - METHANISATION	2018047AM	Mission d'étude et de conseil en matière de création d'un SEMOP en vue d'une construction et de l'exploitation d'une unité de méthanisation	CABINET MERLIN PARME AVOCATS FCL	04/05/2018	30 mois	03/11/2021
01 - DSP / RCU	2020-044AM	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle des deux délégations des services publics de RCU	SERMET ESPELIA SF2E	29/05/2020	4 ANS	18/05/2024
01 - UVE	2019-055FM	Analyses chimiques : vapeur, effluents liquides et paramètres environnementaux	EUROFINS HYDROLOGIE EST	12/06/2019	1 an renouvelable 1 an	06/06/2021
01 - UVE	2020-079FM	Acquisition d'engin de type télescopique pour UVE	LOCATRAX	22/09/2020	12 mois	21/09/2021
01 - UVE	2020-007FM lot 7	Entretien courant des espaces verts UIOM et CET	JACQUINOT	20/01/2020	2 ans reconductible 2 * 1 an	19/01/2024
01 - UVE	2020-103AM	Travaux de fumisterie	FERBECK	24/11/2020	1 an reconductible 3 x 1 an	23/11/2024
01 - UVE	2020-127AM	Ponts OM : fourniture et remplacement armoires de levage et modification système de translation	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	04/11/2020	2 ans	03/11/2022
01 - UVE	2020-151AM	Ponts OM : fourniture et remplacement rails de translation	SECAL	15/12/2020	2 ans	14/12/2022
01 - UVE	2021-019AM	Maintenance appareils de mesure en continu et semi-continu sur cheminées UVE	ENVEA	24/03/2021	1 an renouvelable 3 x 1 an	23/03/2025
01 - UVE	2021-039AM	Location-entretien de vêtements professionnels	KALHYGE	09/04/2021	2 ans, reconductible 2x1an	08/04/2025
01 - UVE	2021-066AM	Achat de pièces de rechange pour les grappins OM et les bennes preneuses mâchefers de l'UVE	EUROBEN	09/06/2021	4 ans à compter de la date de notification	08/06/2025
01 - UVE	2021-069FM	Analyses chimiques sur effluents liquides et gazeux - contrôle des paramètres environnementaux - lot 1: vapeur, effluents liquides et paramètres environnementaux	EUROFINS HYDROLOGIE EST	06/06/2021	1 an renouvelable 3 x 1 an	05/06/2025

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - UVE	2021-070FM	Analyses chimiques sur effluents liquides et gazeux - contrôle des paramètres environnementaux - lot 2: analyses des fumées, QAL2 et AST	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	08/06/2021	1 an renouvelable 3 x 1 an	06/06/2025
01 - UVE	2021-071FM	Analyses chimiques sur effluents liquides et gazeux - contrôle des paramètres environnementaux - lot 3: gestion et analyses des cartouches de mesure en semi-continu des dioxines	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	08/06/2021	1 an renouvelable 3 x 1 an	06/06/2025
08 - GTA	2021-007FM	Achat de pièces de rechange et prestations de maintenance associées pour le Groupe Turbo-Alternateur	THERMODYN	17/11/2021	1 an renouvelable tacitement 3 x 1 an	16/11/2025
01 - UVE	2021-013AM	Collecte et traitement des déchets dangereux	EDIB	13/07/2020	1 an renouvelable 3 x 1 an	12/07/2024
01 - UVE	2021-099FM	Transport et traitement des REFIOMS	SETEO	28/09/2021	4 ans ferme à compter de la notification	27/09/2025
01 - UVE	2021-076FM	Fourniture de gaz	SAVE FACTEUR 4 (SF4)	01/01/2022	4 ans	31/12/2025
01 - UVE	2021-080FM	Fourniture d'électricité	EDF	01/01/2022	4 ans	31/12/2025
01 - collecte	2015-263FM	Exploitation du centre de tri communautaire (Lot 4)	SUEZRV	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	avenant 3 fin 31/12/2022
01 - déchetterie	2017-253FM	marché de gestion des déchetterie lot 1 : gardiennage, location, transport et traitement des déchets des 5 déchetteries	GODARD	01/01/2018	4 ans ferme	31/12/2021
01 - déchetterie	2017-254FM	marché de gestion des déchetterie lot 2 : Location, transport et traitement des déchets dangereux des ménages hors périmètre ECO DDS et de l'amiante des 5 déchetteries	SETEO	01/01/2018	4 ans ferme	31/12/2021
01 - collecte	2019-006AM	Stockage et rechargement du verre d'emballage alimentaire collecté sur le territoire de DM	SETEO	01/01/2019	1 an renouvelable 3 x 1 an (4 ans maxi)	31/12/2022

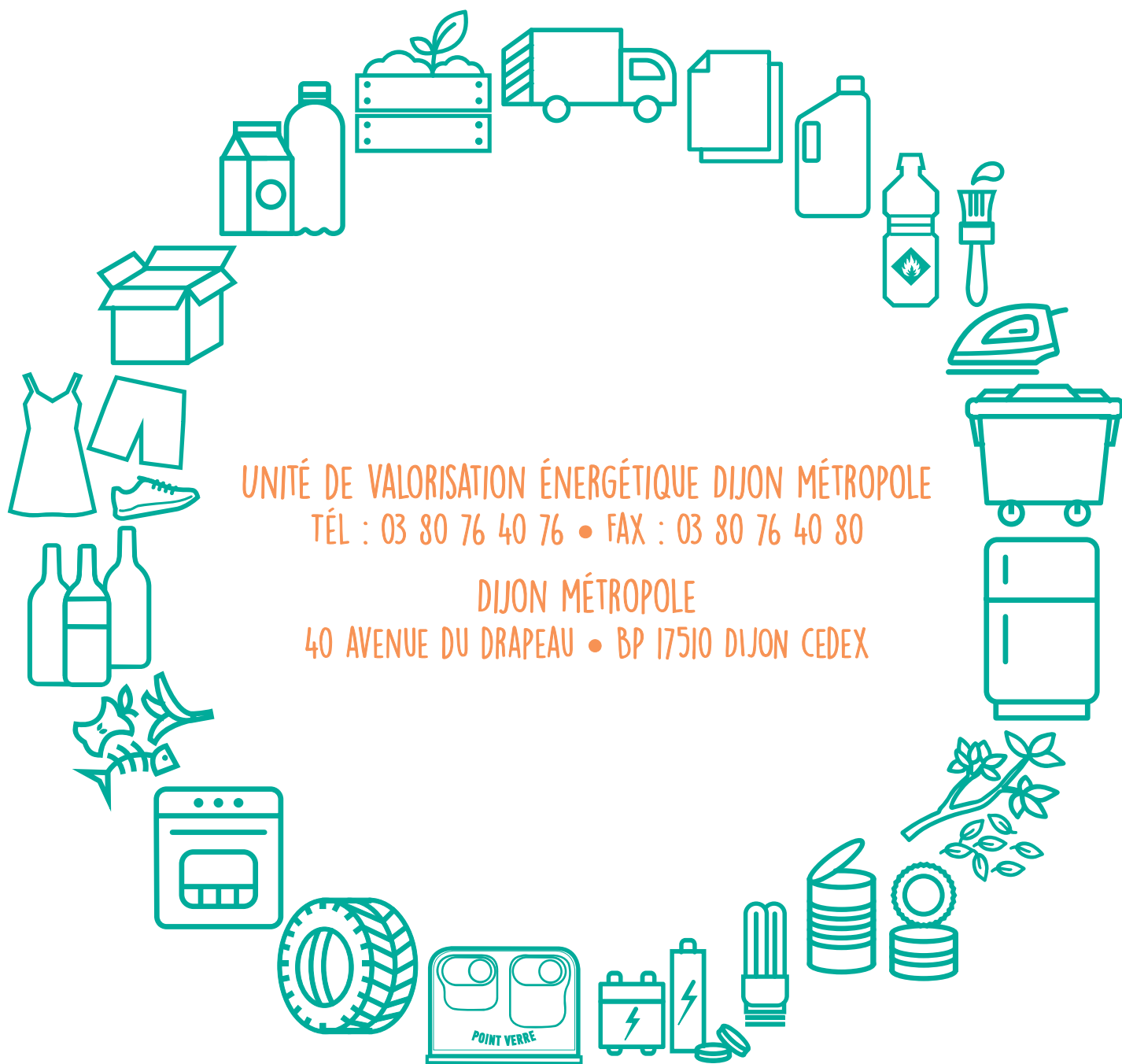
Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - collecte	2019-190AM	AMO CENTRE DE TRI	GIRUS	28/11/2019	3 ans à cpter de la notification	28/11/2023
01 - collecte	2020-039FM	Gestion des déchets ménagers et assimilés LOT1	ESE France	01/01/2021	5 ans	31/12/2025
01 - collecte	2020-040FM	FOURNITURE DE BACS ROULANTS Gestion des déchets ménagers et assimilés LOT2 PRE COLLECTE ET COLLECTE DES DMA	DIEZE (SUEZ)	01/01/2021	5 ans	31/12/2025
01 - collecte	2020-155FM	TRAITEMENT DES DECHETS VERTS ET BIODECHETS	BIODEPE	28/12/2020	MAX 4 ANS	27/12/2024
01 - collecte	2020-097AM	FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX SITES COMPOSTAGE PARTAGÉ DE DM	ALFACY		1 an, reconductible tacitement 3 X 1 an MAX 4 ANS	31/08/2024
01 - collecte	2021-030FM	marché de fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés - lot 1 : fourniture et livraison de composteurs en kit et équipés	FABRIQUE DES GAVOTTES		Période initiale 1 An(s) - Reconduction 3 fois 1 An(s)	
01 - collecte	2021-031FM	marché de fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés - lot 2 : Fourniture et livraison de composteurs de grosse capacité	ALFACY		Période initiale 1 An(s) - Reconduction 3 fois 1 An(s)	
01 - collecte	2021-032FM	marché de fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés - lot 3 : stockage et distribution de composteurs individuels en kit et équipés	ENVIE		Période initiale 2 Ans - Reconduction 2 fois 1 An(s)	
01 - collecte	2021-091FM / AP	ACQUISITION DE 4 châssis BOM HYDRO 19 T et 3 ans maintenance pile et batteries +extension maintenance	E-TRUCKS LOT 1			
01 - collecte	2021-092FM / AP	Fourniture des 4 bennes 16m3	FAUN LOT 2			

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - collecte	2022-001FM	CONCEPTION ET REALISATION DU CDT suite ECT	NÉOS/ARKOS /CUROT/SEPO C sous traitant CYRUS ELCIMAI	10/01/2022	24 mois	dec 2023
01 - collecte	2021-101FM	MISSION D'ÉTUDES ET DE CONSEIL EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS	ENVIRONNEMENT Cocontractants : CALIA CONSEIL et PARME AVOCATS	09/09/2021	Période initiale 1 An(s) - Reconduction 3 fois 1 An(s)	08/09/2025
01 - collecte	2021-113AM	Prestations de service pour la gestion des prêts, du stockage et du lavage des gobelets réutilisables - Marché réservé à des structures d'insertion par l'activité économique.	ENVIE		2 ans reconductible 2 X 1 an	21/09/2025

Notes







UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DIJON MÉTROPOLE
TÉL : 03 80 76 40 76 • FAX : 03 80 76 40 80

DIJON MÉTROPOLE
40 AVENUE DU DRAPEAU • BP 17510 DIJON CEDEX